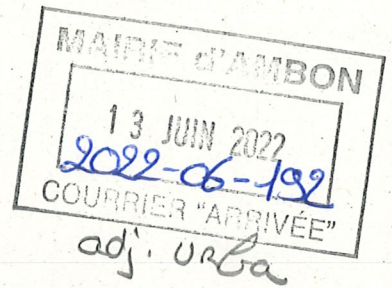




Morbihan

DIRECTION DES ROUTES
ET DE L'AMÉNAGEMENT

Vannes, le 31/05/2022



Monsieur Noël PAUL
Maire d'AMBON
Mairie
Rue Pré Demoiselle
56190 AMBON

Dossier suivi par : Xavier DOMANIECKI
Xavier.domaniecki@morbihan.fr - poste 8360
SAFDUPE - Simon CHEVILLARD - tél. 02 97 69 50 23
Mail : simon.chevillard@morbihan.fr

Objet : Projet de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) – Commune d'AMBON
N/Réf. : 2022.32 SC/CL

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 24 mai 2022, vous m'avez transmis le projet de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme de votre commune pour avis et je vous en remercie.

Après analyse par mes services des documents transmis, ce projet n'appelle aucune observation ni remarque particulière de la part du Conseil départemental.

Une fois votre document d'urbanisme approuvé et rendu exécutoire, je vous remercie de bien vouloir nous en adresser un exemplaire en format numérique ainsi que les données graphiques au format SIG.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président du Conseil départemental

David LAPPARTIENT